

REGLES DU « BIEN VIVRE ENSEMBLE » EN COHERENCE

Repères pour élaborer des règles du « Bien Vivre Ensemble » qui aident à grandir. Vigilances pour les instaurer dans la durée. Pistes quand elles ne sont pas respectées. (source : Sitecoles)

Des règles qui se construisent :

- avec tous les membres de la communauté éducative dans le cadre du conseil d'établissement pour avoir des bases communes dans tous les lieux de vie de l'école
- avec tous les élèves dans le cadre de la classe, d'un cycle et des conseils d'élèves car impliquer les élèves dans l'écriture les aidera à faire sens.

Des règles qui aident à grandir :

- utiles, liées à un besoin : sécurité, calme pour bien travailler, vie en groupe, ...
- favorisant le respect et l'autonomie,
- formulées en termes positifs et compréhensibles,
- précises permettant d'identifier clairement ce qui est interdit et ce qui est permis,
- négociables ou non négociables c'est-à-dire en termes « de possible », « d'obligatoire » ; par exemple : « Je peux ... Je dois ... ».
- concises et réalistes pour qu'elles puissent se vivre. Par exemple il sera retenu uniquement : « Je suis poli. » pour éviter de lister : « Je dis bonjour. », « Je dis au revoir. », « Je dis merci. », ...
- adaptées à l'âge, à la capacité de chacun en tenant compte des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, au contexte.

Vigilances pour instaurer des règles du « Bien Vivre Ensemble » dans la durée

En équipe d'enseignants et de personnels salariés (aides-maternelles, ...) :

- Les attitudes professionnelles qui favorisent : pose de la voix, interpellations discrètes, qualité de la relation éducative (différencier l'acte de l'être, bienveillance, ...), mise en valeur des comportements corrects et des efforts réalisés, cadre sécurisant, ...
- La mise en œuvre des séances d'apprentissage : varier les modalités de travail, instaurer des pauses énergisantes, casser le rythme, respecter les récréations, ...
- La connaissance des enfants : leurs besoins (mouvement, repos, concentration, relaxation ...), la lecture de leurs comportements pour y apporter des réponses adaptées (provocation, maladresse, ...)... cf. la Pyramide de MASLOW.
- La connaissance de soi : son seuil de tolérance, son propre rapport à l'autorité, s'autoriser à nommer sa fatigue ou son agacement, ...

Avec les élèves :

- programmer des temps d'apprentissage des règles :
Comment faire pour ... ?
Qu'est-ce qui est difficile à respecter ? Pourquoi ?

Quelles suggestions peuvent-ils proposer ? (par exemple : les précautions à prendre pour réussir à se déplacer silencieusement).

- renouveler la confiance, chaque jour est un jour nouveau
- relativiser, parfois ne pas tout voir (s'il n'y a pas danger)
- travailler avec les élèves le rapport à la loi, la place de la loi dans la société, l'intérêt individuel / la vie collective, ...
- actualiser les règles pour les réadapter ou les supprimer en justifiant leurs changements ou leurs aménagements sinon l'enfant risque de perdre ses repères et l'adulte sa crédibilité
- veiller à l'exemplarité de tous les adultes de l'école pour une recherche de cohérence (par exemple : reconnaître ses erreurs, s'excuser, ...)

Quand les règles ne sont pas respectées

La sanction est parfois nécessaire, c'est un acte éducatif. Ce qui pose problème ce n'est pas la transgression, c'est la répétition. C'est l'acte qui est sanctionné et non pas l'enfant. La sanction doit permettre à l'élève d'être responsable de ses actes et d'en assumer les conséquences. Il s'agit d'une réparation pour que l'élève évolue vers une plus grande maîtrise de son comportement et soit valorisé.

- Éviter de sanctionner de façon systématique pour porter un regard d'espérance sur chacun, engager un dialogue pour mieux comprendre l'acte de l'enfant (Exemple un enfant qui se fait remarquer de façon négative pour exister)
- Respecter l'élève et sa vie dans l'école : ne pas forcément tout communiquer aux parents
- Envisager les sanctions en équipe d'enseignants. Elles seront adaptées, respectueuses de l'enfant (non humiliantes) et connues de tous. En aucun cas, elles priveront un élève d'une activité scolaire.
- Sanctionner en fonction de la gravité : au sein de la classe, au sein de l'équipe pédagogique, au sein de l'équipe éducative
- Sanctionner en étant juste.
- Cheminer avec les familles pour des comportements très difficiles nécessitant des sanctions plus importantes

Un livre conseillé en cycle 2 :

Moi, j'adore, la maîtresse déteste,

Elisabeth Brami (Auteur), Lionel Le Néouanic (Illustration), 2002,

Editeur Seuil Jeunesse, 96 p., 8€.

(Source : Sitecoles)